



Faire face à la criminalisation de l'exposition au VIH ou de sa transmission

Ressources pour avocats et autres défenseurs

La criminalisation croissante de la transmission du VIH, et de l'exposition à cette infection, à l'échelle mondiale, est manifeste. Aucune donnée ne démontre que le droit pénal contribue à prévenir de nouveaux cas d'infection par le VIH. En revanche, de nombreux observateurs et personnes concernées, notamment des personnes vivant avec le VIH (PVVIH), des organismes de lutte contre le VIH/sida et des regroupements de PVVIH, de même que des militants pour le respect des droits de la personne, s'inquiètent que la criminalisation de l'exposition au VIH ou de sa transmission soit même néfaste pour les efforts de prévention du VIH et pour les droits humains des PVVIH.

Une autre préoccupation concerne la capacité des avocats de la défense de répondre à ce recours croissant au droit pénal, dans leurs pays. Les affaires qui portent sur l'exposition au VIH ou sa transmission sont très complexes et nécessitent des connaissances qui dépassent le cadre des compétences juridiques, incluant les connaissances scientifiques sur le VIH.



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network

Réseau
juridique
canadien
VIH/sida



En réponse au recours croissant au droit pénal à l'échelle internationale et devant le besoin criant d'outils pour les avocats qui représentent des personnes vivant avec le VIH/sida, des organismes d'Amérique du Nord et d'Europe – le Réseau juridique canadien VIH/sida, AIDES France et le Groupe sida Genève – en collaboration avec le Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH (GNP+), a réuni ses efforts pour produire une trousse de référence.

La trousse contient de la documentation à teneur informative pour aider les avocats dans leur préparation et leur travail; elle renferme aussi une sélection de publications qui pourraient, à terme, être présentées en cour.

La trousse est conçue principalement pour outiller des avocats de la défense qui sont appelés à plaider dans des affaires qui touchent l'exposition au VIH ou sa transmission; elle peut aussi être utile à d'autres parties qui s'intéressent aux enjeux de la criminalisation du VIH et qui sont à la recherche d'information exacte et complète afin d'y répondre.

Les avocats et autres alliés, munis des documents contenus dans cette trousse, seront en meilleure position pour rectifier les affirmations erronées, contrer les stigmates qui ont cours dans plusieurs affaires liées au VIH et contribuer au bout du compte à ce que le recours au droit pénal soit strictement limité, juste et fondé sur des données et faits prouvés.



- De l'information sur les dimensions sociales de la vie avec le VIH, en tenant compte des différences dans l'accès aux traitements en pays à revenu élevé ou faible;
- un aperçu de l'évolution de l'épidémie, depuis 30 ans, et certaines perspectives d'avenir;
- une anthologie détaillée des plus récentes données scientifiques, assortie d'une manne de références, en ce qui concerne les traitements, le degré de risque de transmission du VIH par acte, et la preuve de transmission;
- des textes sur les défis qu'implique la criminalisation de l'exposition au VIH ou de sa transmission, notamment des considérations en matière de politiques;
- des recommandations internationales relatives à l'application du droit pénal à des cas qui concernent le VIH;
- des arrêts phares de la jurisprudence internationale;
- une anthologie de documents légaux à caractère national, y compris des descriptions exhaustives du droit, d'affaires phares et d'écrits légaux pertinents; et
- une bibliographie étoffée.